

Corner Block

Description

Le Corner Block est un élément de maçonnerie d'agrégats en béton, taillé ou moulé, qui contient deux trous ou plus, dont un seul sans fond.

Comme son nom l'indique, le Corner Block est utilisé pour former des colonnes dans les angles et les jonctions des murs en blocs.

Les Corner Blocks permettent de créer de parfaits angles droits (sans l'aide de coffrage en bois), ce qui représente un grand avantage. Ils peuvent aussi être utilisés pour les jambages de portes et de fenêtres permettant une meilleure pose. Le résultat : une structure solide et homogène.

Avec des colonnes, des linteaux et des couronnes ainsi intégrés à la même structure, l'application du mortier et le travail des crépisseurs sont simplifiés.

Normes de référence

BS 6073: Part 1: 1981 - Specification for precast masonry units

BS 6073: Part 2: 1981 - Methods for specifying concrete masonry units

Informations techniques

- Epaisseur du panneau extérieur et du panneau intérieur des Corner Blocks disponibles : 25mm, 32mm

- Niveaux de tolérance sur les dimensions travaillées

Dimension Maximale	Variation
Longueur	+3mm – 5mm
Hauteur	+3mm – 5mm
Epaisseur (largeur)	+2mm – 2mm
Epaisseur des panneaux ext. et int.	+3mm – 3mm

- Poids des Corner Blocks UBP

Type de Corner Block	Epaisseur des panneaux extérieurs et intérieurs	
	25mm	32mm
150mm thk	±20kg	
200mm thk		±25kg

- Résistance à la compression du Corner Block UBP

La résistance moyenne à l'écrasement de dix blocs ne devrait pas être inférieure à 3,5 MPa à la livraison.

La résistance minimale à l'écrasement d'un bloc seul ne devrait pas être inférieure à 2,8 MPa.

Remarque : Nous pouvons fabriquer des blocs avec une résistance à la compression supérieure à votre demande.

Spécifications matérielles

- Ciment
CIMENT PORTLAND ORDINAIRE (CEM I – 42.5N)
Conformément à la norme BS EN 197-1:2000 – Ciment. Compositions, caractéristiques et critères de conformité pour les ciments communs.
- Agrégats
AGREGATS UBP (Sable de pierre 0-4mm & agrégats 4-6mm & 6-10mm)
Conformément à la norme BS 882: 1992 – Specification for aggregates from natural sources for concrete.
- Eau
TROU DE FORAGE - Propre et ne présentant aucune quantité toxique de substances nuisibles, qu'elles soient en suspension ou en solution ; contrôle mensuel par des laboratoires extérieurs.

Attestations de contrôle et de conformité

Les attestations appropriées sont délivrées sur demande. En l'absence de spécifications ou d'exigences particulières au produit, les attestations de contrôle et de conformité seront celles requises par la norme BS 6073.

